

**Rapport d'activité :**

L'année 2019/2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Les activités ont été suspendues pendant plusieurs mois. Malgré cela, les animateurs ou les professeurs de musique ont réalisé à distance des cours ou des enseignements qui ont permis aux adhérents de poursuivre, lorsque cela était possible, leur activité.

Le choix a été fait par le conseil d'administration de continuer à payer nos salariés et nos prestataires jusqu'à la fin de la saison.(soit au 31/082020)

Au cours de cet exercice, nous avons eu plusieurs départs parmi nos salariés. Yves BOUDIER, Juliette BARTHE, Solène STREIFF, Sandrine GINISTY, Tom LEGEAY, Emilie PUECH.

Bilan de la saison 2019/2020

<b>Année</b>	<b>2019/20</b>	<b>2018/19</b>
Nombre de Cotisations (famille)	875	840
Recettes cotisations	11 730 €	12 600
Recettes adhésions + cotisations	174 458 €	166 492

Nombre d'activités	41	44
Nombre de salariés à temps partiel	21	21
Nombre de bénévoles responsables d'activités	6	6
Nombre de bénévoles administratifs	7	7

*Le bilan comptable et les comptes du Comité sont consultables par tous les adhérents au bureau de l'association.*

Au cours de l'année une étude a été menée pour faire évoluer notre système de gestion des adhérents. L'association a opté pour un logiciel qui permet un suivi plus précis et plus accessible pour l'ensemble des données. Celui-ci est distinct du site public qui a été changé en décembre 2020.

**ACTIVITES**

Les activités traditionnelles ont eu un succès certain auprès des adhérents. Cette saison, tout a été mis au ralenti ou suspendu à cause de la crise sanitaire. De très belles initiatives sont à mettre en avant pour que des cours à distance aient pu se réaliser, avec des efforts notoires de la part des animateurs et professeurs de musique.

**Ecole de Musique**

Nous devons noter la démission de Michel POUGET qui avait été l'initiateur de l'école de musique. Un différend l'a opposé aux autres membres du bureau à propos de la gestion des déficits de l'école de musique.

**Chorale**

La chorale « Le Tourdion » a changé de chef de chœur à la suite du départ à la retraite d'Yves BOUDIER. C'est Biljana KOVAC du chœur du Capitole qui le remplace.

**Finance :**

Le résultat comptable de l'exercice se solde par un déficit de 1869€

## Rapport moral et financier saison 2019 / 2020

### Renouvellement des membres du Conseil d'administration. (21 adhérents)

Compte tenu de la situation exceptionnelle de crise, le renouvellement du C.A. ne se fait pas cette année. Il aura lieu à la prochaine assemblée générale en novembre 2021.

Rappel : Notre association est gérée par un Conseil d'administration qui est renouvelable par tiers tous les trois ans. Chaque adhérent est éligible au Conseil d'administration.

Une fois élu, le C.A. choisit en son sein le bureau qui gère de façon opérationnelle les activités de l'association.

Le bureau est composé :

- D'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents.
- D'un(e) secrétaire et d'un(e) secrétaire adjoint.
- D'un trésorier(e) et d'un trésorier(e) adjoint.

Plusieurs membres du C.A. interviennent ponctuellement ou régulièrement sur des activités du Comité. Nous notons trois démissions du C.A. cette année.

#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-#-